



GROUPEMENT BREVENNE

Tél 04 78 45 57 56
brevenne@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 6 février 2018

Présents : Marc Bayet, Denis Contamin, Christophe Laval, Hadi Laribi, David Florès, Maurice Genetier

Les permanences du Groupement Brévenne se déroulent le mardi de 18h30 à 19h30 à Maison des Associations - Groupement Brévenne - 1 rue Louis Martel – 2^e étage - 69630 CHAPONOST - tel : 04-78-45-57-56
mails : brevenne@lyon-rhone.fff.fr et brevenne-pdt@lyon-rhone.fff.fr

PRESIDENCE

Marc BAYET

Suite à de nombreux retours d'éducateurs et aux observations effectuées le week-end sur la pratique, nous constatons un nombre très important de plateaux U11 se jouant en auto-arbitrage. **Cette pratique d'auto-arbitrage n'est valable que pour les catégories U7 et U9.**

De nombreux soucis ou contestations ont été relatés ou observés du fait de cette pratique en auto-arbitrage. Nous vous demandons donc de bien respecter les lois du jeu qui demandent un arbitre au milieu du terrain.

Nous vous rappelons que l'ensemble des matchs U11 doit être arbitré par une personne bien identifiée au milieu du terrain. En effet, la présence d'un arbitre dans le jeu est obligatoire pour cette catégorie et donc l'arbitrage ne peut pas être effectué par les éducateurs situés sur le bord du terrain.

Nous insistons également sur **une bonne idée** à mettre en place (voir ci-dessous) visant à favoriser l'arbitrage des jeunes par les jeunes (quand cela est possible). En effet, **il serait bien que les clubs recevant un plateau mettent à disposition deux jeunes joueurs U15, U17 ou U19 en vue d'arbitrer toutes les rencontres** (dans la mesure du possible). Il faut bien évidemment qu'ils soient informés des lois du jeu en lien avec la catégorie U11.

Nous comptons sur vous pour que l'ensemble des matchs U11 soit arbitré de la bonne manière afin que les rencontres se déroulent de manière satisfaisante.

La bonne idée en U11 : identifier au sein de la catégorie deux responsables de l'arbitrage de vos plateaux U11 à domicile. Les responsables de l'arbitrage sont des jeunes joueurs U15, U17, U19 et/ou des dirigeants du club.

Ils sont obligatoirement licenciés de la F.F.F.

Ils connaissent les lois du jeu du Foot à 8 (catégorie U11) = Rôle du référent arbitre du club

Ils se présentent aux éducateurs avant de débiter les rencontres et rappellent l'état d'esprit du football d'animation (Arbitrage éducatif).

Ils s'assurent que les licences soient présentées.

Ils s'assurent que la feuille de match soit correctement remplie AVANT les rencontres.

En cas d'incidents ou de problèmes, ils sont tenus de les noter sur la feuille de match et de faire suivre un rapport le cas échéant. Ils sont les interlocuteurs des Commissions de Groupements du District en cas de problèmes ou d'incidents.

A noter : le contrôle des licences effectué par les responsables de l'arbitrage du plateau se limite à la vérification de la présentation de celles-ci. En cas d'absence de licences, il rappellera simplement la règle au dirigeant responsable de l'équipe et inscrira sur la feuille de match l'absence de ces documents.

SECRETARIAT

Les clubs peuvent venir retirer les annuaires 2017-2018 lors des permanences du Groupement assurées le mardi de 18h30 à 19h30.



COMMISSION U7

Christophe LAVAL

Informations permanentes

Vous pouvez solliciter l'organisation d'un plateau sur une date du calendrier U7 et/ou un **Interclub U7-U9 le 28 Avril**. Les festi-animations sont déjà définis pour cette saison : à **Saint Pierre la Palud** le 17 mars, à **l'Arbresle** le 28 avril et à **Grézieu le Marché** le 26 mai.

Informations importantes

De nouvelles règles, concernant les dimensions des terrains, la surface de réparation et la relance du gardien de but doivent être rappelées aux éducateurs et mises en place par les clubs responsables des plateaux.

Comme annoncé à l'AG de groupement : lors de la prochaine journée commune U7 – U9 du 3 mars 2018, deux plateaux interclubs seront organisés sur les stades de CRAPONNE et SAINT GENIS LAVAL regroupant sur un même site 12 équipes U7 et 12 équipes U9 des mêmes clubs. (ATTENTION : début des rencontres à 9h30). Merci à ces deux clubs pour l'accueil de ces plateaux un peu particuliers.

INTER CLUBS U7-U9 Début des rencontres à 9h30

à Craponne, 24 équipes : Interclub 1

STE FOY LES LYON 1,2,3, CHAPONOST 1,2, FCPA 3,4,5, CRAPONNE 1,2,3,4

à St Genis Laval, 24 équipes : Interclub 2

FCSO 1,2,3,4, GIVORS 1,2, MILLERY-VOURLES 1,2,3, OSGL 1,2,3

PLATEAUX U7 DU 3 Mars 2018 Début des rencontres à 10h00

à **l'Arbresle, 16 équipes, plateau 51** : SOUCIEU 1,2, FC ST ROMAIN DE POPEY 1,2,3, SC BIGARREAUX 1,2,3, FRANCHEVILLE 1,2, CASCOL 3,4, HTE BREVENNE 1,2, FCPA 1,2

à **Trèves, 14 équipes, plateau 52** : HTS LYONNAIS 1,2, RHONE SUD 1,2,3, BRIGNAIS 1, US DES MONTS 1, GRIGNY 1,2,3, VAL LYONNAIS 1,2,3, TREVES 1

à **St Genis les Ollières, 14 équipes, plateau 53** : CASCOL 1,2, GREZIEU / MEYS 1,2, HTE BREVENNE 3,4, SAVIGNY 1, ST PIERRE LA PALUD 1, LA GIRAUDIERE 1, GREZIEU /VAUGNERAY 1,2, CS MEGINAND 1,2, FC VAILLANTE 1

COMMISSION U9

Denis CONTAMIN

Informations importantes : Les nouvelles règles, concernant les dimensions de la surface de réparation et la relance du gardien de but doivent être rappelées aux éducateurs et mises en place par les clubs responsables des plateaux.

Comme annoncé à l'AG de Groupement : lors de la prochaine journée commune U7 – U9 du 3 mars 2018, deux plateaux interclubs seront organisés sur les stades de CRAPONNE et SAINT GENIS LAVAL regroupant sur un même site 12 équipes U7 et 12 équipes U9 des mêmes clubs (ATTENTION : début des rencontres à 9h30). Merci à ces deux clubs pour l'accueil de ces plateaux un peu particuliers. Pour les U9, la composition de ces plateaux est indiquée ci-dessous.

Plateaux du 3 mars 2018 : 6eme journée

Les matchs commencent à 10h00 (sauf les plateaux Interclubs qui débutent à 9h30). Les feuilles d'effectifs doivent être remplies et **il faut détenir le listing papier des licences tiré à partir de l'application Footclub**. La feuille de match est téléchargeable sur le site du District et fournie par le club recevant le plateau. **Des contrôles des licences seront effectués sur certains plateaux, ainsi qu'a posteriori lors du contrôle des feuilles de Bilan.**

PLATEAU N°1 à CRAPONNE - InterClubs : stade Trévoux (Synthétique)

CRAPONNE 1,2,3 ET 4 / CHAPONOST 1, 2 ET 3 / PAYS DE L'ARBRESLE 1, 2 ET 3 / SAINTE FOY LES LYON 1 ET 2

PLATEAU N°2 à SAINT GENIS LAVAL - InterClubs

SAINT GENIS LAVAL 1, 2, 3 ET 4 / FC SUD OUEST 69 1 ET 2 / GIVORS 1 ET 2 / MILLERY VOURLES 1, 2, 3 ET 4

PLATEAU N°3 à HAUTE BREVENNE

HAUTE BREVENNE 1 ET 2 / MEYS - GREZIEU MARCHE 1 ET 2 / SAINT MARTIN EN HAUT 1 ET 2 / SAVIGNY 1 ET 2



PV 374 DU JEUDI 8 FEVRIER 2018

PLATEAU N°4 à OULLINS (Plateau à 10 équipes)

CASCOL 1 ET 2 / FRANCHEVILLE 1 ET 2 / GREZIEU - VAUGNERAY 1 ET 2 / MEGINAND 1 ET 2 / SAINT GENIS LAVAL 5 ET 6

PLATEAU N°5 à BIGARREAUX

BIGARREAUX 1 ET 2 / HAUTE BREVENNE 3 ET 4 / SAINT PIERRE MINES 1 ET 2 / VAL LYONNAIS 1 ET 2

PLATEAU N°6 à GIRAUDIERE

GIRAUDIERE 1 / BIGARREAUX 3 ET 4 / HAUTE BREVENNE 5 ET 6 / PAYS DE L'ARBRESLE 4 ET 5 FEM / VAL LYONNAIS 3

PLATEAU N°7 à GREZIEU LA VARENNE (Plateau à 9 équipes)

GREZIEU - VAUGNERAY 3 ET 4 / CASCOL 6 FEM ET 7 FEM / CRAPONNE 7 FEM / GRIGNY 3 / MILLERY VOURLES 5 ET 6 / SAINT ROMAIN DE POPEY 1

PLATEAU N°8 à SAINTE FOY LES LYON (stade de la plaine)

SAINTE FOY LES LYON 5 ET 6 / BRIGNAIS 1 ET 2 / FRANCHEVILLE 3 ET 4 / RHONE SUD 3 / SOUCIEU EN JARREST 3

PLATEAU N°9 à GRIGNY

GRIGNY 1 ET 2 / CASCOL 5 / FC VAILLANTE YZERON 1 / MILLERY VOURLES 7 ET 8 / TREVES 4 VENTS 1 ET 2

PLATEAU N°10 à SOUCIEU EN JARREST (Plateau à 10 équipes)

SOUCIEU EN JARREST 1 ET 2 / CASCOL 3 ET 4 / CRAPONNE 5 ET 6 / HAUT LYONNAIS 3 / SAINTE FOY LES LYON 3 ET 4 / US DES MONTS 3 FEM

PLATEAU N°11 à CHATELARD - LARAJASSE

US DES MONTS 1 ET 2 / FC SUD OUEST 69 3 ET 4 / HAUT LYONNAIS 1 ET 2 / RHONE SUD 1 ET 2

COMMISSION U11

Maurice GENETIER et Christophe LAVAL

Informations permanentes

CRAPONNE : matchs à domicile au stade Trévoux à 10h00 pour les équipes 2, 3, 4 et 14h00 pour l'équipe 1

Information importante

Dans le cadre de la pratique du week-end, nous avons planifié deux dates de pratique limitrophe en U11 les 26/05/18 et 02/06/18. Cette pratique vise à diversifier la saison et permettra de rencontrer d'autres clubs qu'à l'accoutumée. En effet, nous souhaitons organiser des plateaux inter-groupements avec tout de même une limitation des déplacements (de 20 à 30 km max.). Cette pratique est sur la base du volontariat et nécessite donc un engagement de votre part (retour par mail) auprès du Groupement avant le 02/04/18.

Mon club souhaite participer à la pratique limitrophe des 26/05/18 et 02/06/18 et s'engage à se déplacer sur le lieu du plateau.

OUI

OUI mais uniquement pour les équipes :/...../...../...../...../...../...../.....

NON

Tous les clubs qui ne souhaitent pas participer à cette pratique limitrophe seront désignés sur des plateaux au sein du Groupement.

Plateaux de la phase 3

Les poules et les calendriers des plateaux seront en ligne d'ici la fin de semaine sur le site du District

COMMISSION U13

David FLORES et Hadi LARIBI (stagiaire)

Courriers reçus

HAUTS LYONNAIS : annulation de match, lu et noté

HTE BREVENNE : changement horaire, lu et noté

SAINT MARTIN EN HAUT : annulation de match, lu et noté

Informations permanentes

CRAPONNE : matchs à domicile à 14h00 au stade Trévoux

MEGINAND : matchs à domicile à 14h00 à Marcy l'Etoile



PV 374 DU JEUDI 8 FEVRIER 2018

Championnat phase 2 INFORMATION IMPORTANTE

Des modifications de calendrier ont eu lieu dans les poules C, D et E : veuillez conserver les étiquettes reçues en effectuant si besoin les modifications à la main.

Afin que toutes les équipes disputent le même nombre de matchs, le Groupement organise des rencontres entre les exempts de chaque journée. **Il s'agit de rencontres officielles dont les feuilles de match doivent être envoyées au Groupement dans un délai de 48h.**

Journée 3 du 3 Mars	VAL LYONNAIS 2 – VAL LYONNAIS 3 TREVES 4 VENTS 2 – ST MIERRE PALUD 1
Journée 4 du 10 Mars	GRIGNY 1 - LA GIRAUDIÈRE 1 CHAPONOST 3 – MEGINAND 2
Journée 5 du 17 Mars	GREZIEU VAUGNERAY 1 – HTE BREVENNE 2 MILLERY/VOURLES 6 – FRANCHEVILLE 1
Journée 6 du 28 Avril	MEGINAND 1 – MILLERY/VOURLES 5 BIGARREAUX 1 – ST ROMAIN POPEY 1
Journée 7 du 5 Mai	STE FOY LYON 3 – CASCOL 4 GREZIEU VAUGNERAY 3 - HAUTS LYONNAIS 2
Journée 8 du 26 Mai	ST MARTIN HAUT 2 – ST GENIS LAVAL 5 FCSO69 2 – US DES MONTS 2
Journée 9 du 2 Juin	MILLERY/VOURLES 4 – HAUTS LYONNAIS 1 HTE BREVENNE 3 – HTE BREVENNE Fem 4

Changements de lieux ou d'horaires

Journée 3 du 3 Mars

Poule B ST GENIS LAVAL 4 – MEGINAND 1 à 15h30 au stade Beauregard

Poule C ST GENIS LAVAL 5 – CASCOL 4 à 15h30 au stade Beauregard

Matchs non joués

Suite aux intempéries et à de nombreux arrêtés municipaux, des matchs n'ont pu se disputer : **ils doivent se jouer le 24 mars** (4^{ème} tour Coupe Brévenne). Toutefois, vous avez la possibilité de les jouer avant cette date (par exemple en semaine en lieu et place d'un entraînement) avec **l'accord des 2 clubs à transmettre en copie par mail au Groupement.**

Journée 1

Poule A TREVES 1 – ST MARTIN HT 1

Poule B ST MARTIN HAUT 2 – STE FOY LYON 3
ST GENIS LAVAL 4 – LA GIRAUDIÈRE 1

Poule E TREVES 2 – MILLERY/VOURLES 6
FCSO69 2 – HTS LYONNAIS 2

Poule Exempts GREZIEU MARCHE 1 – RHONE SUD 1

Journée 2

Poule A CRAPONNE 3 – STE FOY LYON 2
CASCOL 3 – SAVIGNY 1
FCPA 1 – GIVORS 1

Poule B ST MARTIN HAUT 1 – CHAPONOST 2
GREZIEU VAUGNERAY 1 – ST MARTIN HT 2
MEGINAND 1 – GREZIEU MARCHE 1

Poule C HTS LYONNAIS 1 – GRIGNY 1
CASCOL 4 – MILLERY/VOURLES 5
HAUTE BREVENNE 2 – ST GENIS LAVAL 5

Poule D GREZIEU VAUGNERAY 3 – HTE BREVENNE 3
MEGINAND 2 – ST PIERRE MINEURS 1

Poule E HTS LYONNAIS 2 – HTE BREVENNE FEM 4

Poule Exempts GREZIEU VAUGNERAY 2 – ST GENIS LAVAL 4



➡ COMMISSION COUPES A 11

Marc BAYET

Calendrier prévisionnel

Seniors : 25 Février (Ballandras), 1° Avril, demi-finales le 20 Mai et finale le 3 Juin

U17 : 22 Avril, demi-finales le 10 Mai et finale le 10 Juin

U15 : 24 Février, 21 Avril, demi-finales le 10 Mai et finale le 10 Juin

Tirage des coupes

Le tirage des huitièmes de finale des Coupes Ballandras et U15 se déroulera **le 13 Février à 19h30** au Siège du Groupement : tous les clubs encore engagés sont invités à y assister.

Coupe Ballandras cadrage

Les équipes de **SAVIGNY 1** et **GIVORS 1** étant qualifiées pour les 16° de finale de la Coupe de Lyon et du Rhône ne peuvent plus participer à la Coupe Ballandras.

exempts : FRANCHEVILLE 2, BESSENAY 1, RHONE SUD 1, SOURCIEUX 1, LA GIRAUDIERE BRUSSIEU 1, SOUCIEU EN JARREST 1

le 11 Février à 14h30 QUATRE VENTS TREVES 1 – SUD OUEST69 2
ST PIERRE LA PALUD 2 – MILLERY VOURLES 2
HAUTE BREVENNE 2 – ST GENIS LAVAL 2

le 11 Février à 15h00 ST MARTIN HAUT 2 – CASCOL 2 à **Messimy**

le 15 Février à 20h30 COTEAUX LYONNAIS 1 – MEYS 1 à **Lentilly**

le 18 Février à 14h30 PAYS ARBRESLE 2 – GRIGNY 2

Coupe Monts du Lyonnais huitièmes de finale

L'équipe de **FRANCHEVILLE 2** étant qualifiée pour les 8° de finale de la Coupe Ballandras ne peut plus participer à la Coupe des Monts du Lyonnais.

exempt : VAL LYONNAIS 3, VILLECHENEVE 2

le 10 Février à 19h00 BIGARREAUX 1 – HAUTS LYONNAIS 3 à **Montrottier**

le 11 Février à 14h30 ST JULIEN BIBOST 1 – SOURCIEUX 2
LA GIRAUDIERE BRUSSIEU 2 – VAILLANTE YZERON 1

le 25 Février à 14h30 SAVIGNY 2 – US DES MONTS 2

Coupe Brévenne U17 huitièmes de finale

Les équipes de **SC GARON 1**, **SAINT MARTIN EN HAUT 1**, **SAINT GENIS LAVAL 2** et **FC69 1** étant qualifiées pour les 16° de finale de la Coupe de Lyon et du Rhône ne peuvent plus participer à la Coupe du Groupement.

le 10 Février à 14h30 MEGINAND 2 – HAUTS LYONNAIS 1

le 10 Février à 15h15 GRIGNY 1 – FRANCHEVILLE 1

le 10 Février à 15h30 STE FOY LYON 1 – HTE BREVENNE 1

Coupe Brévenne U15 premier tour

L'équipe de **CRAPONNE 1** étant qualifiée pour les 16° de finale de la Coupe de Lyon et du Rhône ne peut plus participer à la Coupe du Groupement.

exempts : HAUTE BREVENNE 2, FC69 2 et TREVES 1

le 10 Février à 17h30 STE FOY LYON 2 – ST MARTIN HT 1